



COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DOMINICAIN | DOMINICAN
UNIVERSITY COLLEGE

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

**GUIDE PRATIQUE DES ÉTUDES
DE PREMIER CYCLE**

**ANNÉE UNIVERSITAIRE
2020 – 2021**

Faculté de théologie

Guide pratique des études

Calendrier universitaire 2020–2021	5
1. Les grades	7
1.1 Certificat d'études en théologie (C.E.T.)	7
1.2 Certificat d'études en philosophie et en théologie	8
1.3 Baccalauréat conjoint (B.A. sp.)	10
2. Le programme des études	12
2.1 Vue d'ensemble (année 2020-2021)	12
2.2 Session d'automne (septembre-décembre 2020)	13
2.3 Session d'hiver (janvier-avril 2021)	15
3. Scolarité et travail personnel	17
4 Travaux et dissertations	19
4.1 Indications générales	19
4.2 Année universitaire 2020-2021	20
5. Examens	20
5.1 Indications générales	20
5.2 Année universitaire 2020-2021	21
6. Services	21
6.1 Directeur de l'IDEST et professeurs	21
6.2 Bureaux administratifs	22
6.3 La bibliothèque	23
7. Échéanciers	24
7.1 Session d'automne (septembre-décembre 2020)	24
7.2 Session d'hiver (janvier-avril 2021)	25
8. Formulaires	26
8.1 Choix de dissertation	26

Année universitaire 2020 – 2021

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020 – 2021

SEMESTRE D'AUTOMNE (SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2020)

7 septembre 2020	Fête du Travail (CUD fermé)
8 septembre 2020	Inscription
9 septembre 2020	Réunions, événements de l'association étudiante, messe
10 septembre 2020	Début de la session d'automne
15 septembre 2020	Date limite pour la session d'automne inscription
24 septembre 2020	Date limite pour la modification du choix de cours
30 septembre 2020	Date limite pour le paiement des frais de scolarité
8 octobre 2020	Date limite pour l'abandon de cours
12 octobre 2020	L'Action de grâce (CUD fermé)
19 au 23 octobre 2020	Semaine d'étude
22 novembre 2020	Collation des grades (à Montréal)
1 ^{er} décembre 2020	Préinscription aux cours pour la session d'hiver
10 décembre 2020	Fin des cours
11 au 18 décembre 2020	Examens
21 décembre au 3 janvier	Vacances de Noël (CUD fermé)

SEMESTRE D'HIVER (JANVIER À AVRIL 2021)

4 janvier 2021	Inscription/Début des cours pour la session d'hiver
15 janvier 2021	Date limite inscription pour la session d'hiver
21 janvier 2021	Date limite pour la modification du choix de cours
23 janvier 2021	Fête de la Saint-Thomas d'Aquin
31 janvier 2021	Date limite pour le paiement des frais de scolarité
15 février 2021	Date limite pour l'abandon de cours
15 février 2021	Jour de la Famille (CUD fermé)
15 au 19 février 2021	Semaine d'étude
1 ^{er} avril 2021	Jeudi Saint (CUD fermé)
2 avril 2021	Vendredi Saint (CUD fermé)
5 avril 2021	Lundi de Pâques (CUD fermé)
15 avril 2021	Fin des cours
16 au 22 avril 2021	Examens

1. GRADES

1.1 Certificat d'études en théologie (C.E.T.)

Scolarité de 30 crédits en théologie. Si le C.E.T. se fait à temps complet en une année universitaire (deux semestres), il faut prendre tous les cours offerts en théologie ; ce qui reste, soit en cours de théologie en anglais, soit en cours de philosophie, soit en lectures dirigées. Le C.E.T. peut aussi se faire à temps partiel en deux ans ou plus (durée maximale de cinq ans). On complètera les 30 crédits requis de la façon suivante :

Cours d'introduction : 3 crédits possibles

- DTHI 1021 La Bible : histoire, culture et foi¹
- DTHI 1041 Les développements de la pensée chrétienne
- DTHI 1060 Histoire du christianisme

Cours de langue DTHI 4000

Étude des sources. Entre 6 (deux disciplines) et 9 (un dans chaque discipline) crédits en :

- Ancien Testament I, II ou III :
 - DTHI 1120 Introduction à l'étude du Pentateuque
 - DTHI 2140 Introduction aux livres prophétiques
 - DTHI 3161 Introduction aux livres sapientiaux
- Nouveau Testament I, II ou III :
 - DTHI 1220 Les écrits pauliniens
 - DTHI 2240 Les évangiles synoptiques
 - DTHI 3260 L'évangile de Jean
- Histoire de l'Église I, II ou III :
 - DTHI 1320 Les premiers siècles
 - DTHI 2340 Le Moyen Âge
 - DTHI 3360 Réforme et contre-Réforme

Ou tout autre cours sur la Bible ou l'histoire de l'Église.

Bloc 1 : Réflexion théologique. Au moins 6 crédits parmi les cours suivants

- DTHI 1442 Le mystère de Dieu I
- DTHI 1443 Le mystère de Dieu II
- DTHI 1424 Révélation et foi
- DTHI 2441 Christologie I : Portraits de Jésus
- DTHI 2442 Christologie II : Le Christ de la tradition chrétienne

¹ À moins d'indication contraire, tous les cours indiqués sont des cours de trois crédits.

Ou tout autre cours du Bloc 1

Bloc 2 : Réflexion théologique. Au moins 6 crédits parmi les cours suivants :

- DTHI 3460 L'Église et ses ministères
- DTHI 2461 Sacrements 1 : Le baptême et sa confirmation
- DTHI 3462 Sacrements 2 : L'eucharistie
- DTHI 3463 Sacrements 3 : Pénitence, mariage, sacrement des malades

Ou tout autre cours du Bloc 2

Bloc 3 : Réflexion théologique. Au moins 6 crédits parmi les cours suivants :

- DTHI 1520 Théologie morale fondamentale
- DTHI 1521 Anthropologie théologique
- DTHI 2540 Péchés, grâce et vie morale
- DTHI 2542 L'espérance et la charité
- DTHI 3560 L'engagement social et politique du chrétien
- DTHI 3600 L'Église et ses institutions

Ou tout autre cours du Bloc 3

Programme optionnel. Un maximum de 3 crédits dans le programme optionnel dont le DTHI 9710 Dissertation I (1 cr.) en lien avec un cours du programme.

Conditions d'admission

Pour être admis au Certificat d'études en théologie, il faut avoir complété des études collégiales (ou équivalentes) avec une moyenne qui ne soit pas inférieure à C.

Exigences

L'obtention du certificat exige :

- la participation à l'ensemble des cours au programme ;
- la rédaction de la dissertation annuelle (DTHI 9710, p. 27) ;
- la réussite aux examens écrits ou oraux dans l'ensemble des matières au programme ;
- remplir ces conditions dans un délai maximum de cinq ans.

1.2 Certificat d'études en philosophie et en théologie

Il s'agit d'un programme de 30 crédits, 15 en philosophie, 15 en théologie. On complètera les 15 crédits requis de la façon suivante :

Cours d'introduction. 3 crédits parmi les cours suivants :

- DTHI 1021 La Bible : histoire, culture et foi
- DTHI 1041 Les développements de la pensée chrétienne
- DTHI 1060 Histoire du christianisme

Cours de langue DTHI 4000

Étude des sources. 3 crédits parmi les cours suivants :

- Ancien Testament I, II ou III :
DTHI 1120 Introduction à l'étude du Pentateuque
DTHI 2140 Introduction aux livres prophétiques
DTHI 3161 Introduction aux livres sapientiaux
- Nouveau Testament I, II ou III :
DTHI 1220 Les écrits pauliniens
DTHI 2240 Les évangiles synoptiques
DTHI 3260 L'évangile de Jean
- Histoire de l'Église I, II ou III :
DTHI 1320 Les premiers siècles
DTHI 2340 Le Moyen Âge
DTHI 3360 Réforme et contre-Réforme

Ou tout autre cours sur la Bible ou l'histoire de l'Église.

Bloc 1 : Réflexion théologique. 3 crédits parmi les cours suivants

- DTHI 1442 Le mystère de Dieu I
- DTHI 1443 Le mystère de Dieu II
- DTHI 1424 Révélation et foi
- DTHI 2441 Christologie I : Portraits de Jésus
- DTHI 2442 Christologie II : Le Christ de la tradition chrétienne

Ou tout autre cours du Bloc 1

Bloc 2 : Réflexion théologique. 3 crédits parmi les cours suivants :

- DTHI 3460 L'Église et ses ministères
- DTHI 2461 Sacrements 1 : Le baptême et sa confirmation
- DTHI 3462 Sacrements 2 : L'eucharistie
- DTHI 3463 Sacrements 3 : Pénitence, mariage, sacrement des malades

Ou tout autre cours du Bloc 2

Bloc 3 : Réflexion théologique. 3 crédits parmi les cours suivants :

- DTHI 1520 Théologie morale fondamentale
- DTHI 1521 Anthropologie théologique
- DTHI 2540 Péché, grâce et vie morale
- DTHI 2542 L'espérance et la charité
- DTHI 3560 L'engagement social et politique du chrétien
- DTHI 3600 L'Église et ses institutions

Ou tout autre cours du Bloc 3

DTHI 9710 Dissertation I (1 cr.) en lien avec un cours du programme.

Pour le choix des cours en philosophie, voir le guide de la Faculté de philosophie 1^{er} cycle.

Conditions d'admission

Pour être admis au Certificat d'études en théologie, il faut avoir complété des études collégiales (ou équivalentes) avec une moyenne qui ne soit pas inférieure à C.

Exigences

L'obtention du certificat exige :

- la participation à l'ensemble des cours au programme ;
- la rédaction de la dissertation annuelle (DTHI 9710, p. 27) ;
- la réussite aux examens écrits ou oraux dans l'ensemble des matières au programme ;
- remplir ces conditions dans un délai maximum de cinq ans.

1.3 Baccalauréat conjoint

Le Collège universitaire dominicain offre le baccalauréat conjoint suivant assujetti aux mêmes conditions et exigences que le B.Th. :

Baccalauréat ès arts avec majeure en philosophie et mineure en théologie (B.A. sp. Ph.)

Il s'agit d'un programme de 90 crédits : 60 crédits en philosophie, 30 crédits en théologie. On choisira les 30 crédits en théologie selon les critères suivants :

Cours d'introduction : 3 crédits possibles

DTHI 1021 La Bible : histoire, culture et foi
DTHI 1041 Les développements de la pensée chrétienne
DTHI 1060 Histoire du christianisme

Étude des sources : 9 crédits (trois crédits dans chaque discipline) :

- Ancien Testament I, II ou III :
DTHI 1120 Introduction à l'étude du Pentateuque
DTHI 2140 Introduction aux livres prophétiques
DTHI 3161 Introduction aux livres sapientiaux
- Nouveau Testament I, II ou III :
DTHI 1220 Les écrits pauliniens
DTHI 2240 Les évangiles synoptiques
DTHI 3260 L'évangile de Jean
- Histoire de l'Église I, II ou III :
DTHI 1320 Les premiers siècles
DTHI 2340 Le Moyen Âge
DTHI 3360 Réforme et contre-Réforme

Ou tout autre cours sur la Bible ou l'histoire de l'Église.

Bloc 1 : Réflexion théologique. Au moins 6 crédits parmi les cours suivants :

DTHI 1442 Le mystère de Dieu I
DTHI 1443 Le mystère de Dieu II
DTHI 1424 Révélation et foi
DTHI 2441 Christologie I : Portraits de Jésus
DTHI 2442 Christologie II : Le Christ de la tradition chrétienne

Ou tout autre cours du Bloc 1

Bloc 2 : Réflexion théologique. Au moins 6 crédits parmi les cours suivants :

DTHI 3460 L'Église et ses ministères
DTHI 2461 Sacrements 1 : Le baptême et sa confirmation
DTHI 3462 Sacrements 2 : L'eucharistie
DTHI 3463 Sacrements 3 : Pénitence, mariage, sacrement des malades

Ou tout autre cours du Bloc 2

Bloc 3 : Réflexion théologique. Au moins 6 crédits parmi les cours suivants :

DTHI 1520 Théologie morale fondamentale
DTHI 1521 Anthropologie théologique
DTHI 2540 Péché, grâce et vie morale
DTHI 2542 L'espérance et la charité
DTHI 3560 L'engagement social et politique du chrétien
DTHI 3600 L'Église et ses institutions

Ou tout autre cours du Bloc 3

DTHI 9710 Dissertation I (1 cr.) en lien avec un cours du programme.

Pour le choix des cours en philosophie, voir le guide de la Faculté de philosophie 1^{er} cycle.

2. LE PROGRAMME DES ÉTUDES

2.1 Vue d'ensemble (année 2020 – 2021)

ÉTUDE DES SOURCES		Professeur	Salle
DTHI 1080	Introduction à l'art religieux	3 cr.	C. Auger
<i>DTHI 3162</i>	<i>Introduction aux livres historiques</i>	3 cr.	<i>H. Tremblay</i>
DTHI 4002	Grec biblique	3 cr.	M. Gourgues
DTHI 4120	Bible et questions contemporaines – Violence et paix I : Premier regard sur l'Ancien Testament	1 cr.	H. Tremblay
DTHI 4121	Bible et questions contemporaines – Violence et paix II : Deuxième regard sur l'Ancien Testament	1 cr.	H. Tremblay
DTHI 4119	Bible et questions contemporaines – Richesse et pauvreté: Face aux inégalités, l'apport de l'Évangile	1 cr.	M. Gourgues

RÉFLEXION THÉOLOGIQUE

Bloc 3

<i>DTHI 4444</i>	<i>Anthropologie I : L'Évangile est-il une école de bonheur ?</i>	1 cr.	<i>B. Demers</i>
<i>DTHI 4445</i>	<i>Anthropologie II-III : Vices et vertus</i>	2 cr.	<i>T. de Gabory</i>
<i>DTHI 4511</i>	<i>Médecine, guérison et salut I : Bible et médecine</i>	1 cr.	<i>T. de Gabory</i>
<i>DTHI 4512</i>	<i>Médecine, guérison et salut II : Le Christ Médecin</i>	1 cr.	<i>T. de Gabory</i>
<i>DTHI 4513</i>	<i>Médecine, guérison et salut III : Guérison, soin et salut</i>	1 cr.	<i>T. de Gabory</i>
DTHI 4005	Apprentissage par l'expérience du bénévolat Ce cours peut être suivi à n'importe quelle session.	3 cr.	À déterminer

Les cours en italiques se donnent à partir de l'Institut de pastorale des Dominicains, à Montréal, et retransmis en visioconférence à Ottawa ou l'inverse.

2.2 Session d'automne (septembre-décembre 2020)

ÉTUDE DES SOURCES

DTHI 1080 Introduction à l'art religieux 3 cr.

Impossible de visiter un musée, de voyager à l'étranger, de parcourir un livre d'histoire, sans croiser à chaque pas l'art religieux chrétien dans sa diversité d'expression (architecture, peinture, sculpture, musique), ses références particulières, la richesse de sa symbolique, les grandes étapes de son évolution (art antique, roman, gothique, baroque, moderne, contemporain). Ce sont ces éléments que le cours se propose de repérer et d'illustrer.

DTHI 3162 Introduction aux livres historiques 3 cr.

Le canon de la Septante grecque, suivi par la Vulgate latine qui est à l'origine de la Bible chrétienne, a créé une nouvelle catégorie de livres bibliques, les « livres historiques ». Dans l'histoire de l'interprétation, cette catégorie a causé des malentendus et incompréhensions, surtout après la naissance de la science historique et le développement de l'archéologie qui ont remis en question l'historicité des récits. Dans ce cours, on se demandera d'abord s'il y a vraiment de l'histoire dans les textes bibliques. Une fois cette question clarifiée, on proposera une introduction aux livres de Josué, Juges, Samuel, Rois, Esdras – Néhémie et Chroniques.

DTHI 4002 Grec biblique 3 cr.

Ce cours est donné sur deux sessions (automne et hiver).

RÉFLEXION THÉOLOGIQUE

DTHI 4445 Vices et vertus 2 cr.

Tout homme cherche le bonheur et la liberté. Avouons que les vices peuvent être source de plaisir, mais le vicieux est-il vraiment heureux ? Suffirait-il que le vicieux devienne vertueux pour connaître le bonheur ? Existe-t-il une tristesse des vicieux et un bonheur des vertueux ? Ce cours de théologie morale fondamentale approfondira les notions de vices et de vertus en lien avec la question du bonheur et de la liberté.

DTHI 4513 Médecine, guérison et salut I : Bible et médecine 1 cr.

DTHI 4512 Médecine, guérison et salut II : Le Christ Médecin 1 cr.

DTHI 4513 Médecine, guérison et salut III : Guérison, soin et salut 1 cr.

Faut-il demander la guérison à Dieu ou à la médecine ? Est-il raisonnable d'espérer de Dieu une guérison miraculeuse, ou bien est-il préférable de tout attendre du médecin ? Les malades ou les personnes en situation de handicap peuvent-elles participer à des groupes de prière de guérison ? La Bible a-t-elle quelque chose à dire sur la médecine ? En quoi le Christ pourrait encore être un exemple pour les médecins et les professionnels de santé ? À partir des Écritures, la Bible en

main, ce cours apportera une réflexion approfondie sur la place et la mission de la médecine, en se confrontant à la question difficile de la guérison et du salut. Il sera composé de trois grandes parties : La Bible et la médecine (I), Le Christ médecin (II), Guérison, soin et salut (III).

DTHI 4005 Apprentissage par l'expérience du bénévolat

3 cr.

Cette activité de formation, qui peut être suivie à n'importe quelle session, consiste à s'engager comme bénévole auprès du CUD, (Service de bibliothèque, recherche, mentorat, sports ou arts) en présentant un projet au CUD, en effectuant le service ou les activités et en rédigeant un rapport de recherche ou d'expérience, sous la supervision d'un professeur.

2.3 Session d'hiver (janvier-avril 2020)

ÉTUDE DES SOURCES

DTHI 4002 Grec biblique **3 cr.**

Ce cours est donné sur deux sessions (automne et hiver).

**DTHI 4120 Bible et questions contemporaines –
Violence et paix I : Premier regard sur l’Ancien Testament** **1 cr.**

La question de la violence dans les textes fondateurs des trois grandes religions monothéistes est une question majeure qui leur est posée par le monde contemporain. Comment expliquer aujourd’hui que la Bible, surtout dans l’Ancien Testament, non seulement soit pleine d’évènements violents, mais présente même un Dieu violent qui semble aimer et vouloir la violence? Un effort d’interprétation, voire de réinterprétation, semble plus que jamais nécessaire.

Dans un premier regard sur le sujet, nous verrons le vocabulaire pour désigner la violence et la paix. Nous verrons ensuite quels sont les critères et limites, dans le monde ancien, qui rendaient la violence acceptable, voire nécessaire. Nous jetterons alors un regard sur l’histoire des origines (Gn 1-11) qui présente une violence « originelle » et les lois du Pentateuque qui voudraient l’endiguer. Puis nous étudierons et « désamorcerons » plus spécialement le livre de Josué, chronique d’un génocide ordonné par Dieu.

**DTHI 4121 Bible et questions contemporaines –
Violence et paix II : Deuxième regard sur l’Ancien Testament** **1 cr.**

Dans un deuxième regard sur l’Ancien Testament, nous étudierons la théologie ou la spiritualité qui sous-tend la violence dans l’Ancien Testament ainsi que les espérances de paix. Nous examinerons d’abord la théologie de la guerre sainte, mise en lumière il y a plusieurs années par un célèbre petit livre de G. von Rad. Puis nous étudierons les textes sur la paix soit dans les récits, soit chez les prophètes qui ont parlé de la « paix messianique ».

**DTHI 4119 Bible et questions contemporaines –
Richesse et pauvreté : Face aux inégalités, l’apport de l’Évangile** **1 cr.**

26 milliardaires bien identifiés ont aujourd’hui entre leurs mains autant d’argent que la moitié la plus pauvre de l’humanité. Chiffres à l’appui, c’est ce que révélait le rapport annuel d’OXFAM en 2019. Au cœur de la pandémie de 2020, le même organisme sonnait l’alarme : « COVID-19 pourrait précipiter dans la pauvreté plus d’un demi-milliard de personnes de plus dans le monde.

»

Dans une conjoncture pareille, qu’ont-elles de pertinent à dire, les personnes et les communautés pour qui l’Évangile constitue une référence majeure ? En accordant la priorité aux pauvres, Jésus a-t-il condamné la richesse et exclu les riches du Royaume qu’il annonçait? L’Évangile béatifie-t-il la condition socio-économique de pauvreté ? S’il ne faut pas attendre de lui des solutions techniques à la situation complexe d’aujourd’hui, qu’en est-il de son apport au niveau des attitudes humaines fondamentales ?

RÉFLEXION THÉOLOGIQUE

DTHI 4444 L'Évangile est-il une école de bonheur ?

1 cr.

L'Évangile est-il une école de bonheur? Dans notre société actuelle, le bonheur est devenu un droit et même un devoir. On cherche l'euphorie perpétuelle. Face à une telle quête, le message évangélique, dans sa radicalité, apparaît comme un frein, une contrainte. Et le bonheur qu'il promet dans l'au-delà est perçu comme une illusion, une façon d'échapper à un réel trop rude. Le christianisme serait-il une religion ennemie du bonheur? Comment concilier recherche de bonheur et Évangile?

Nous commencerons par identifier la forme contemporaine de la quête du bonheur. Nous ferons ensuite le point sur le fameux « mépris du monde » longtemps associé à la tradition chrétienne. Puis nous aborderons l'apport de l'Évangile à la problématique actuelle du bonheur autour de deux thèmes. Premièrement, nous mettrons en lumière la durée de l'eschatologie face à la valorisation de l'immédiateté. Deuxièmement, nous développerons la joie du Royaume face à la recherche effrénée des plaisirs. Enfin, nous réinterpréterons le paradoxe des Béatitudes pour aujourd'hui.

3. SCOLARITÉ ET TRAVAIL PERSONNEL

Scolarité

Au premier cycle de théologie, la scolarité normale d'une année d'études à temps complet est de 30 crédits. Un étudiant est considéré à temps complet s'il est inscrit à au moins 9 crédits pour un semestre. Puisque la faculté offre 24 crédits par année, les crédits manquants pourront se compéner soit en anglais, soit en lecture dirigée.

À moins de raison majeure dont on prévendra à l'avance le professeur, on participera à tous les cours auxquels on s'est inscrit. La Faculté considère en effet la présence et la participation aux cours comme partie intégrante de l'expérience d'apprentissage. Si l'on manque plus de six heures pour un cours de trois crédits et plus de deux heures pour un cours d'un crédit on pourra continuer d'assister au cours comme auditeur ou auditrice libre, mais, à moins d'exception approuvée par le doyen après consultation du professeur, on ne pourra obtenir les crédits, ni compléter le cours sous forme de lectures dirigées. Si le changement de statut n'est pas indiqué avant la date prévue à cette fin (voir p. 29 et p. 30), la mention « Échec » figurera au dossier.

Répartition des cours

Les certificats et les programmes conjoints sont divisés de la façon suivante :

- Étude des sources : Ancien Testament, Nouveau Testament et histoire de l'Église.
- Bloc 1 Théologie dogmatique (Dieu, Christologie, révélation).
- Bloc 2 L'Église et les sacrements.
- Bloc 3 Théologie morale.

Ces blocs incluent les cours obligatoires du B. Th. mais offrent aussi d'autres cours dans des domaines ou des sujets connexes.

Langues anciennes

Parmi les crédits exigés pour l'obtention du baccalauréat ou des programmes conjoints, trois peuvent être reconnus aux cours de langues anciennes (latin, grec et hébreu). Si l'on suit plus d'un cours de langues anciennes au premier cycle, les crédits pourront en être reconnu au programme de deuxième cycle pour qui poursuivra ses études à ce niveau. Le cours d'hébreu se donnera seulement si au moins 5 étudiants s'y inscrivent.

Lectures dirigées

Après entente avec le doyen, si l'on a déjà accumulé 45 crédits de scolarité de premier cycle et obtenu une moyenne de B, un étudiant pourra suivre, sous forme de lectures dirigées, des cours qu'il est impossible de suivre normalement, à la condition que les professeurs concernés estiment la chose possible et consentent à diriger ce travail selon les modalités qu'ils pourront préciser.

Lorsque la matière étudiée en lectures dirigées recouvre trois crédits, il y aura, parmi les modalités d'évaluation, au moins un travail ou un examen écrit. Les formulaires pour une lecture dirigée sont disponibles au bureau 310.

Choix de cours et modifications

On fera connaître son choix de cours la journée de l'inscription, le **8 septembre 2020** pour ceux du semestre d'automne et le **4 janvier 2021** pour ceux du semestre d'hiver. Les étudiants doivent y inclure **tous les cours** qu'ils veulent suivre durant le semestre, y compris les cours optionnels qui commenceraient plus tard durant le semestre. On remplira à cette fin le formulaire : FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS, que l'on remettra au doyen.

On remettra les formulaires d'inscription dûment remplis et signés aux dates mentionnées dans l'échéancier. En cas de retard, **une amende de 5\$ par jour** sera exigée.

Il faut obtenir l'autorisation du doyen pour tout changement à apporter à son choix de cours, de dissertations, de grade, de régime d'études (temps complet ou partiel), ainsi qu'une prolongation pour la remise d'un travail ou d'un examen. Toute demande de changement doit être faite par écrit au doyen en se procurant un formulaire au bureau 310.

4. TRAVAUX ET DISSERTATIONS

4.1 Indications générales

Travaux écrits

L'obtention d'un diplôme en théologie requiert normalement, outre la participation aux cours et la réussite aux examens, la présentation d'un travail écrit en rapport avec chacun des cours du programme obligatoire. D'environ 10 pages, ce travail peut consister soit dans le traitement d'une question déterminée, soit dans un rapport de lecture. On peut aussi choisir d'autres formules selon la proposition des professeurs, comme par exemple la préparation d'un dossier; recherche guidée par une grille de travail, rapports de lecture. Selon les déterminations des professeurs, on pourra faire compter la note accordée aux travaux écrits jusqu'à un maximum de 30% de l'évaluation finale.

Dissertation

L'obtention du certificat (C.E.T.) et du baccalauréat conjoint (B.A. sp. Ph.) requiert la présentation d'une dissertation d'environ 15 pages dans une des matières figurant au programme obligatoire de l'année, à raison d'une dissertation par 30 crédits de théologie. Cette dissertation vaut un crédit. Le sujet des dissertations sera choisi dans l'un ou l'autre des cours pour le C.E.T. et le B.A. sp. Ph., avec une préférence pour les cours de base.

Présentation

Les travaux et la dissertation seront présentés selon les règles de la méthodologie scientifique.

Échéances

Les travaux doivent être remis avant la fin du semestre où se donne le cours obligatoire auquel ils sont attachés. L'évaluation tiendra compte de tout retard non motivé auprès du doyen. Une demande sera adressée à ce dernier si une prolongation est nécessaire et on remplira le formulaire préparé à cette fin.

Formule tutoriale

Si quelqu'un désire être suivi de plus près dans son travail par un conseiller (tuteur), il s'entendra avec le professeur qu'il souhaite choisir à cet effet.

4.2 Année universitaire 2020 – 2021

Dissertation

Le choix de la matière pour la dissertation sera indiqué pour le **24 septembre 2020** si on entend la faire au semestre d'automne, pour le **21 janvier 2021** si on entend la faire au semestre d'hiver. On remplira à cette fin le formulaire 8.1 (*Choix des dissertations*, p. 27) que l'on remettra au doyen.

Échéances

Si on a choisi de faire la dissertation à la session d'automne, elle devra être remise au bureau 310 pour le **30 novembre 2020**. Si on a choisi de la faire à la session d'hiver, elle devra être remise pour le **29 mars 2021**.

5. EXAMENS

5.1 Indications générales

Examens

En plus des travaux, le contrôle des connaissances comporte une série d'examens à la fin de chaque session.

Modalités

Dans quatre matières déterminées à l'avance, on devra passer chaque année un examen écrit : Écriture Sainte (Ancien Testament ou Nouveau Testament) ou histoire de l'Église, théologie dogmatique ou théologie morale :

- à chaque session, on déterminera deux matières (une en théologie positive et l'autre en théologie spéculative) pour cet examen écrit :
- pour chaque matière recouvrant trois crédits, le professeur distribuera à l'avance une liste de six (6) questions. Lors de l'examen, deux questions seront tirées au sort et l'étudiant répondra à l'une de ces questions à son choix ;
- pour les autres matières d'un crédit, le professeur distribuera à l'avance une liste de deux questions et une seule sera tirée au sort lors de l'examen écrit.

Examen oral

Dans toutes les autres matières, on aura le choix entre un examen écrit **ou** oral; cependant, à chaque session, on devra passer au moins un examen oral.

- pour l'examen **écrit**, on suivra la procédure décrite ci-dessus;
- l'examen **oral** dans chacune des matières est de 20 minutes.

Reprises

En cas d'échec à un examen, on n'a droit qu'à une seule reprise.

5.2 Année universitaire 2020 – 2021

Choix des modalités d'examen

Cette année, le choix de la modalité d'examen sera à la discrétion des professeurs, qui en informeront les étudiants au début de l'année scolaire.

Questions

Les professeurs commenceront à distribuer les questions d'examen à partir du **23 novembre 2020** à la session d'automne et à partir du **29 mars 2021** à la session d'hiver.

6. SERVICES

6.1 Le directeur de l'IDEST et les professeurs

Le directeur de l'IDEST sera à son bureau (327) du lundi au vendredi aux heures habituelles de bureau ou, de préférence, sur rendez-vous.

Les professeurs considèrent comme une priorité le service qu'ils peuvent rendre aux personnes désirant les rencontrer. Toutefois, afin de leur permettre de mieux planifier leur travail et d'accomplir leurs diverses obligations universitaires, il est préférable de prendre rendez-vous.

6.2 Bureaux administratifs

Pour assurer un meilleur fonctionnement des services administratifs, on est prié de se référer à la répartition des tâches suivantes:

Registraire (bureau 310)

- Gestion du dossier universitaire de l'étudiant (ajout et correction à l'information)
- Relevé de notes, diplôme et attestations
- Aide financière (RAFÉO, Prêts et bourses Québec, Bourse de la Fondation, BÉSO, CRSH)
- Relevé d'impôt (T2202A et relevé 8)
- Carte étudiante
- Choix de cours, changement de programme et changement à l'horaire
- Réception des plaintes (politique en matière de violence et de harcèlement sexuel)
- Remise des travaux
- Dominicus

Coordonateur – services académiques et universitaires (bureau 309)

- Réception des formulaires de choix d'examens
- Photopies : assignation des codes et paiements
- Informations sur les cours (horaire, crédits, salles)
- Réservation des locaux
- Attribution des casiers
- Évaluation de cours
- Réception des mémoires de maîtrise
- Réception des thèses de doctorat

Vice-président, finance et administration (bureau 303)

- Paiement des frais de scolarité

6.3 La bibliothèque

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivantes :

- Du lundi au vendredi 8h30-21h
- Samedi et dimanche Fermé

On se conformera aux règlements de la bibliothèque pour tout ce qui concerne l'utilisation et l'emprunt des volumes et des revues, la réservation des tables de travail et des cubicules, l'utilisation de l'équipement informatique et du service de photocopie.

À la place de toute revue et de tout volume pris directement sur les rayons, on aura soin de placer le carton (« fantôme ») indiquant le numéro de la table ou du cubicule où l'on utilise cet ouvrage. Évitant de replacer soi-même ce dernier sur les rayons, on le déposera au comptoir des prêts à l'entrée de la bibliothèque.

7. ÉCHÉANCIER

7.1 Session d'automne (septembre-décembre 2020)

Inscription

Le 8 septembre

Date limite pour inscription : **15 septembre**

* *Frais de retard* : 5\$ par jour ouvrable à partir du **16 septembre**

Modifications – Choix de cours

Date limite pour des changements : **24 septembre**

Dissertation

Choix du premier semestre :

Remplir le formulaire 8.1 (p. 27) et le remettre au bureau 310 **pour le 24 septembre**

Frais de scolarité

Date limite pour le paiement des frais : **30 septembre**

* *Frais de retard* : 100\$ + 5\$ par jour ouvrable à partir du **1^{er} octobre**

Date limite d'abandon de cours

Le 8 octobre – sans mention d'échec

Dissertation

Échéance : 30 novembre

Remise de la dissertation au bureau 310

Préinscription aux cours de la session d'hiver

Date limite : **1^{er} décembre**

7.2 Session d'hiver (janvier-avril 2021)

Début des cours

Le 4 janvier

Inscription

Date limite pour inscription : **15 janvier**

* ***Frais de retard** : 5\$ par jour ouvrable à partir du **16 janvier***

Modifications – Choix de cours

Date limite pour des changements : **21 janvier**

Dissertation

Choix du deuxième semestre :

Remplir le formulaire 8.1 (p. 27) et le remettre au bureau 310 **pour le 21 janvier**

Frais de scolarité

Date limite pour le paiement des frais : **31 janvier**

* ***Frais de retard** : 100\$ + 5\$ par jour ouvrable à partir du **1^{er} février***

Date limite d'abandon de cours

Le 15 février – sans mention d'échec

Dissertation

Échéance le 29 mars

Remise de la dissertation au bureau 310

8. FORMULAIRES

8.1 Choix de dissertation

Nom de l'étudiant : _____

Grade postulé : _____

Semestre : _____

- Je désire faire ma dissertation DTHI 9710

en relation avec le cours suivant : DTHI _____

IMPORTANT

Veillez remettre ce formulaire dûment complété au bureau 310 **avant le 24 septembre 2020** (pour le premier semestre) ou avant le **21 janvier 2021** (pour le second semestre).

La dissertation doit être remise au bureau 310 pour le **30 novembre 2020** (si on la fait au premier semestre) ou pour le **29 mars 2021** (si on la fait au second semestre).